

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 MARS 2024

DCM240328_003

RAPPORT BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANRU II

Le Maire de Saint André certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 05/04/2024

Que la convocation a été faite le 15 mars 2024

Le nombre de membre en exercice étant de 45 :

Présent :	34
Représentés :	8
Absents :	3
Total des votes :	42



Le Maire


Joé BEDIER

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit mars le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Monsieur RAMASSAMY Laurent, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Madame SOUPOU Alexa, Monsieur PAPAYA Laurent, Madame PAYET Catherine Anne, Madame MANGAR RAZEBASSIA Jimmye, Monsieur ASSICANON Jean Thierry, Monsieur GOURAMA Jean-Pierre, Monsieur GRONDIN Jimmy, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Madame GRONDIN Migline, Madame CERVEAUX Adélaïde, Monsieur MAZEAU Michel, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur PERRIER Charles, Monsieur PARVEDY Georges, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame PERMACAONDIN Isabelle, Madame BENOIT Sabrina, Madame PRAUD Elodie, Madame PERIANIN-CARPIN Audrey, Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Madame CHANE-TO Marie Lise, Madame RAMIN Odile, Madame PAYET BEN HAMIDA Viviane, Monsieur FENELON Jean Claude, Monsieur SOUPRAMANIEN Stéphane, Madame LATCHOUMY Rosange, Monsieur BARBE Ludovic

ETAIENT REPRESENTES :

Madame CEVAMY Primilla, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Monsieur NAZE Gilles, Madame SABABADY Marie Josette, Madame BALBINE Valérie Larissa, Monsieur SAÏD Moussa, Monsieur SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, Monsieur SINAMA Sydney

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur MAILLOT Serge René, Madame DIJOUX Sabrina, Madame NAUD CARPANIN Marie Hélène

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Audrey PERIANIN-CARPIN a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER

DCM240328_003 - RAPPORT BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANRU II

- Vu le Code Général des collectivités territoriales,

PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE ANRU II

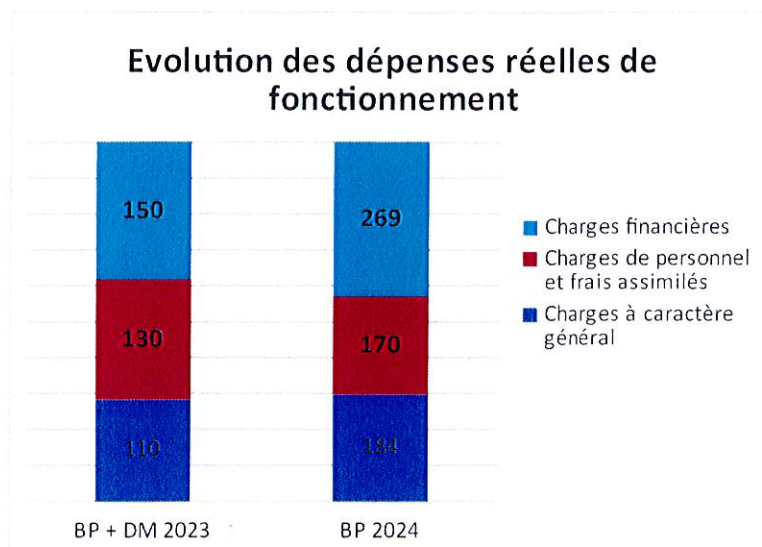
Ce tableau présente une vue par chapitre budgétaire du budget principal, ce qui permet d'identifier directement l'évolution des différents postes. Il est précisé que le BP 2024 n'intègre pas les résultats et les restes à réaliser du Compte Administratif 2023.

Chapitre et Libellé	BP + DM 2023	BP 2024	Δ BP 2024 / BP + DM 2023	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	422 924,24	653 250,00	230 325,76	54 %
011 - Charges à caractère général	109 924,24	184 250,00	74 325,76	68 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	130 000,00	170 000,00	40 000,00	31 %
014 - Atténuation de produits	-	-	-	
65 - Autres charges de gestion	-	-	-	
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	239 924,24	354 250,00	114 325,76	48 %
66 - Charges financières	150 000,00	269 000,00	119 000,00	79 %
67 - Charges exceptionnelles	-	-	-	
TOTAL depenses REELLES DE FONCTIONNEMENT	389 924,24	623 250,00	233 325,76	60 %
023 - Virement à la section d'investissement	-	-	-	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 000,00	30 000,00	- 3 000,00	-9 %
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	33 000,00	30 000,00	- 3 000,00	-9 %
D002- Résultat de fonctionnement n-1 reporté	-	-	-	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	522 924,24	653 250,00	130 325,76	25 %
74 - Dotations, participations	490 000,00	653 250,00	163 250,00	33 %
75 - Autres produits de gestion	-	-	-	
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	490 000,00	653 250,00	163 250,00	33 %
77 - Produits exceptionnels	-	-	-	
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	490 000,00	653 250,00	163 250,00	33 %
Chapitre et Libellé	BP + DM 2023	BP 2024	Δ BP 2024 / BP + DM 2023	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 645 018,61	12 348 000,00	- 10 297 018,61	-45 %
20 - Immobilisations incorporelles	998 475,57	519 000,00	- 479 475,57	-48 %
21 - immobilisations corporelles	3 301 699,56	3 752 000,00	450 300,44	14 %
23 - Immobilisations en cours	13 527 343,48	7 262 000,00	- 6 265 343,48	-46 %
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	17 827 518,61	11 533 000,00	- 6 294 518,61	-35 %
13 - subventions d'investissement - reversements	600 000,00	-	- 600 000,00	-100 %
16 - Emprunts et dettes assimilés	135 000,00	315 000,00	180 000,00	133 %
27 - Autres immobilisations financières	482 500,00	-	- 482 500,00	-100 %
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 217 500,00	315 000,00	- 902 500,00	-74 %
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	19 045 018,61	11 848 000,00	- 7 197 018,61	-38 %
041 - Opérations patrimoniales	3 600 000,00	500 000,00	- 3 100 000,00	-86 %
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 600 000,00	-	- 3 600 000,00	-100 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT	22 645 018,61	12 348 000,00	- 10 297 018,61	-45 %
13 - Subventions d'investissement	12 464 732,12	7 900 000,00	- 4 564 732,12	-37 %
16 - Emprunts et dettes assimilés	5 110 555,27	2 718 000,00	- 2 392 555,27	-47 %
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	17 575 287,39	10 618 000,00	- 6 957 287,39	-40 %
10 - Dotations et fonds divers	700 000,00	1 200 000,00	500 000,00	71 %
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	700 000,00	1 200 000,00	500 000,00	71 %
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	18 275 287,39	11 818 000,00	- 6 457 287,39	-35 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 000,00	30 000,00	- 3 000,00	-9 %
041 - Opérations patrimoniales	3 600 000,00	500 000,00	- 3 100 000,00	-86 %
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 633 000,00	530 000,00	- 3 103 000,00	-85 %
R001- Solde d'investissement n-1 reporté	736 731,22	-	- 736 731,22	-100 %

Le budget de l'ANRU II s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 653 K€ et en section d'investissement à hauteur de 12 348 K€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

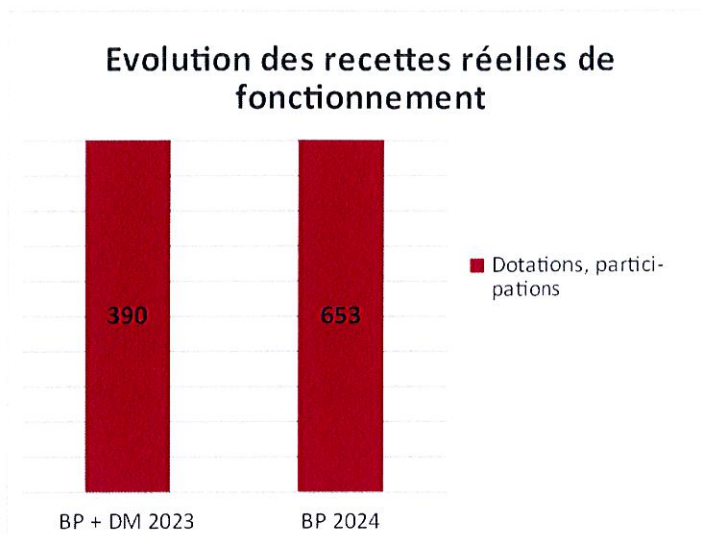


Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 623 K€ soit une progression de 60% par rapport aux prévisions 2023.

Les charges à caractère général intègrent les frais de communication liés aux nouveaux projets prévus au centre-ville.

Les charges financières augmentent suite aux emprunts contractés les années suivantes, qui entrent dans leur phase de consolidation.

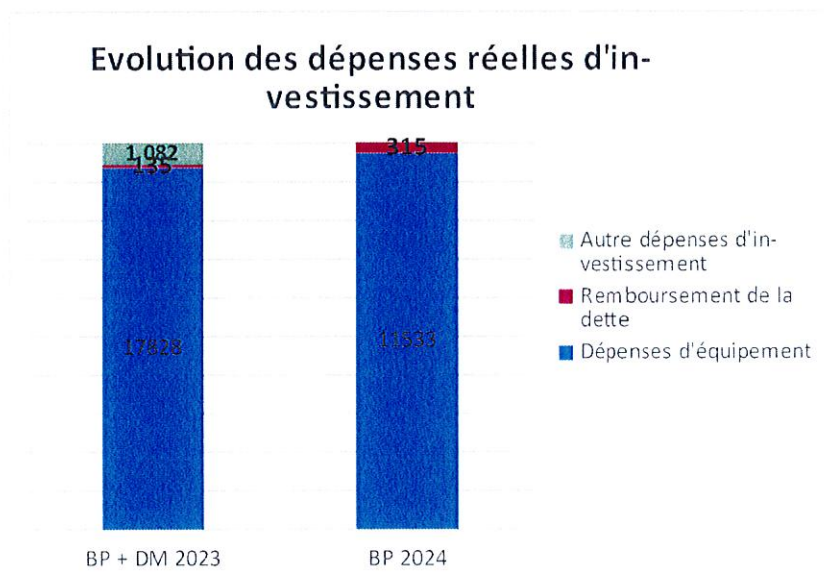
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par le versement de la participation de la ville à hauteur de 653 K€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

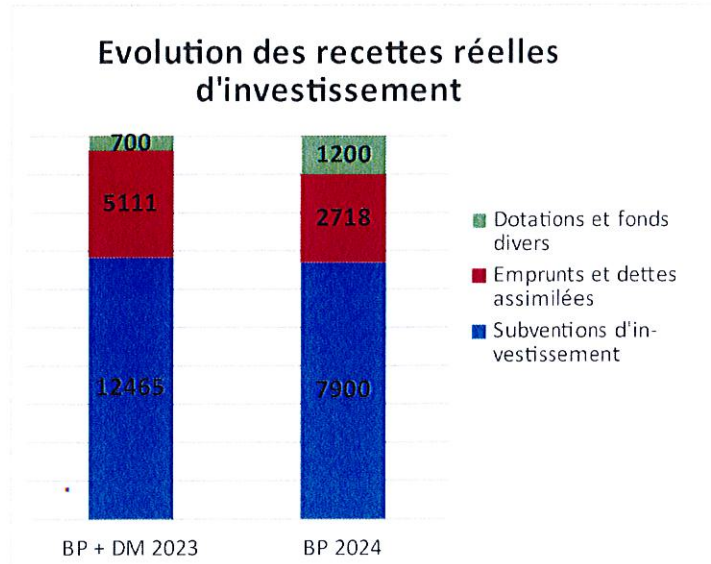


L'enveloppe des dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 11 848 K€, soit une diminution de 38% par rapport aux prévisions de 2023. L'enveloppe du BP 2024 sera dédiée aux opérations suivantes :

- Les travaux des avenues Bourbon et Ile de France,
- Les travaux du Carré de l'église

- Début des travaux Grande Place
- Les travaux rue Mélodium
- Acquisition des parcelles du centre-ville

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Parallèlement aux dépenses d'investissement, les recettes réelles d'investissement diminuent de 35%. Les recettes proviennent essentiellement de :

- Subventions pour un montant de 7 900 K€ (ANRU, Etat et CIREST)
- D'emprunt à hauteur de 2 718 K€
- Remboursement du FCTVA pour 1 200 K€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité des suffrages exprimés par :

32 pour

10 contre (VIRAPOULLE Jean-Marie, CHANE-TO Marie Lise, RAMIN Odile, PAYET BEN HAMIDA Viviane, FENELON Jean Claude, SOUPRAMANIEN Stéphane, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, LATCHOUMY Rosange, BARBE Ludovic, SINAMA Sydney)

Article Unique :

- D'approuver par chapitre le budget primitif 2024 du budget annexe de l'ANRU II.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme
Saint-André le 1^{er} - 8 AVR. 2024



Le Maire

Joé BEDIER